

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	19 ^{ème}
Nom de site		Numéro	75119_016_06
Adresse du site	67, avenue Jean Jaurès	Hauteur	R+7 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur trois nouvelles antennes.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Partage de la fréquence 700MHz (4G/5G)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui DP

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	17/01/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	17/03/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, l'opérateur projette d'une part, l'installation d'antennes relais sur l'immeuble et émettant sur les bandes de fréquences 3500 MHz et d'autre part, le partage dynamique de la bande 700 MHz 4G existante en 700 MHz 4G/5G pour contribuer à la couverture en très haut Débit Mobile.		
Détail du projet	Ajout des fréquences 700MHz et 3500 MHz (5G) sur un site existant en 3G/4G (fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 110°, 200° et 350°.		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrant à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	R+8
Estimation	3G/4G/5G : 110° < 3V/m ; 200° < 4V/m ; 350° < 2V/m 5G : 110° < 2V/m ; 200° < 4V/m ; 350° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	29.64m (110°) 29.89m (200°) 29.05m (350°) pour les antennes à faisceau fixe 30.64m (110°) 30.89m (200°) 30.05m (350°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement de 3 antennes émettant en 3G/4G par 3 antennes de gabarit identique intégrant en partie basse les antennes 3G/4G et en partie haute les antennes 5G 3500MHz. Les antennes sont maintenues de teinte blanc perlé type RAL 9002 dito la teinte de l'édicule, en retrait de façade, afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue.
Zone technique	Les modules techniques sont de taille réduite et de couleur grise, et sont invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

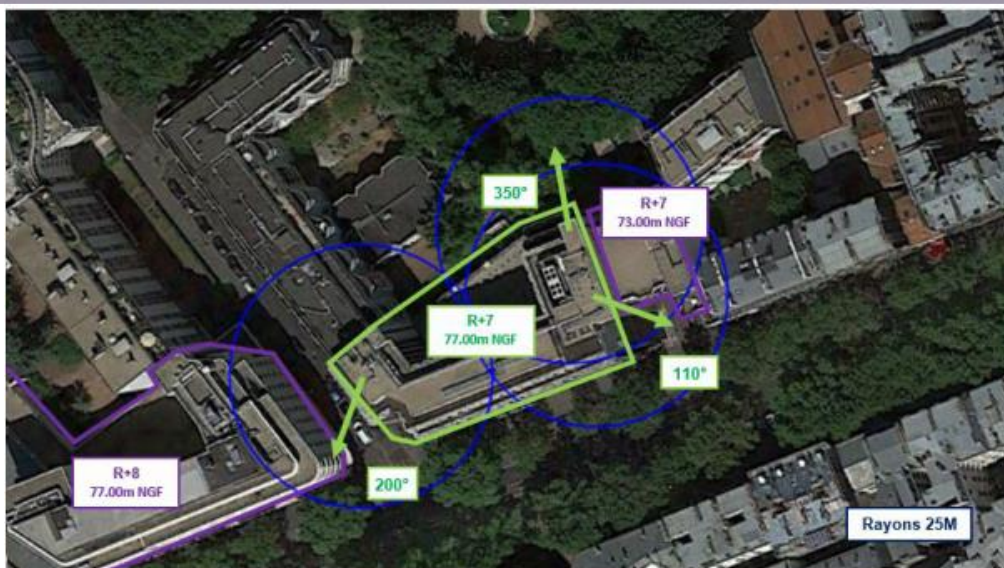
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m (base ANFR)*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
Sans objet						

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

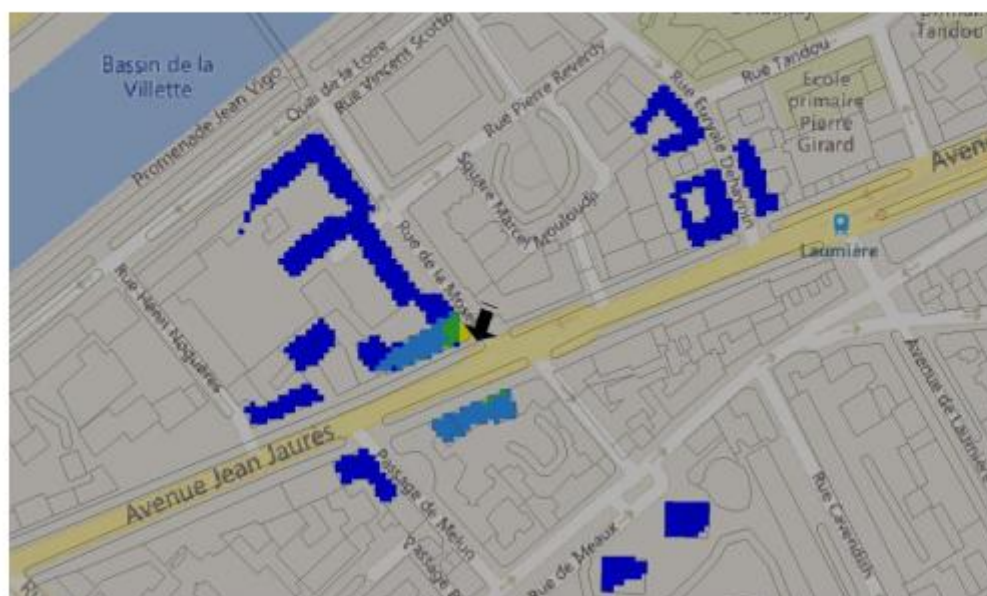
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 110°	Azimut 200°	Azimut 350°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	16.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

d. Azimut 200°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat avant :



Etat après :



Vue des Azimuts

Azimet 110°



Azimet 200°



Azimet 350°

